

ASSEMBLEE GENERALE du 15 Septembre 2023

Procès-Verbal

Lieu : Domaine du Hirtz, Wattwiller
Présidence : Mme Sylvia RAMUNDI
Présents : Voir feuille de présence
Représentés par pouvoir : voir annexe
Absents Excusés : voir annexe
Secrétariat de séance : Bagatello Cécile, Pierson Charlène

ORDRE DU JOUR

1. Accueil de la Présidente
2. Approbation du PV de l'AG 21.10.2022
3. La corporation et son équipe
4. Point comptable 2022
 - Rapport financier de l'année 2022
 - Rapport des réviseurs aux comptes
5. Projet de budget
 - Prévisionnel 2023 V2
 - Prévisionnel 2024
6. Élection des membres du comité + renouvellement des réviseurs aux comptes
7. Conflit UCA
8. Actions réalisées 2023
 - Salon de l'emploi et de la formation
 - Promotion des métiers
 - Salon Parc Expo
 - Octobre Rose
9. Projets 2024
 - Nouvelle charte Partenaires
 - Actions de proximité
10. Anomalies CIBTP DSN
11. Divers

1. Accueil par la présidente

Sylvia RAMUNDI, la présidente de la corporation accueille les participants et remercie les différentes personnes qui assistent à la réunion.

Elle rappelle que la conjoncture actuelle n'est pas facile. Malheureusement, on constate un ralentissement sur le 1er trimestre 2023 et les chiffres du deuxième trimestre ne sont pas meilleurs. En effet, l'activité globale de l'artisanat du bâtiment recule de 0,5% et -1,5 % pour le neuf.

Nous devons donc rester attentifs pour les mois à venir et nous devons d'ailleurs compter sur nos syndicats pour nous représenter efficacement dans ce contexte.

La présidente assure que la Corporation est mobilisée, tout comme nos syndicats et partenaires pour défendre notre filière. Elle cite certaines des actions menées par la CAPEB telles que la mise en place d'un outil d'analyse des coûts de production des matériaux de construction par le ministre de l'Économie et des Finances Bruno LE MAIRE sous la pression de la CAPEB, la mobilisation de notre CAPEB pour tenter de contenir la hausse des prix des matériaux et des équipements ou encore la mobilisation sur la question de la mise en place de la REP (Responsabilité Elargie du producteur) concernant les déchets de produits et matériaux de construction du secteur du Bâtiment.

La Corporation ne manquera pas en tout cas de tenir ses adhérents informés sur l'avancée des différentes démarches.

2. Approbation du procès-verbal du 21.10.2022

Le procès-verbal a été transmis par mail et par courrier. Aucune question ou remarque n'ayant été soulevée, l'approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale du 21 octobre 2021 est mise au vote : 0 contre, 0 abstention, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. La corporation et son équipe

Cécile prend la suite pour présenter la corporation et son équipe. Elle rappelle qu'elle sera en congé maternité prochainement. A cet effet, une session de recrutement avec deux membres du Comité a été organisée dans le but de trouver un(e) remplaçant(e) pour assurer la continuité des services pendant son absence mais également apporter un renfort pour les actions à venir.

Nous accueillons donc Charlène Pierson qui rejoint l'équipe en tant que Coordinatrice Adjointe à partir de début octobre.

La présidente présente ensuite la liste non exhaustive des services offerts par la corporation, à savoir :

- Une implication dans l'apprentissage et les formations métiers
- Un service juridique avec une protection juridique incluse
- Des avantages financiers tels que des partenariats, l'accès à des CE ou encore des tarifs préférentiels
- Un appui dans vos démarches administratives
- Un accompagnement dans vos projets (veille concurrentielle, subventions...)
- Une promotion continue des métiers et du recrutement
- Un support technique et une hotline gratuite dédiée ainsi qu'une réduction de 10% chez Coprotec

Ceci n'est qu'une partie des services proposés et nous nous adaptons quotidiennement aux besoins des entreprises adhérentes.

Nous profitons de cette AG pour vous rappeler que la corporation offre également divers services pratiques tels qu'un tarif préférentiel auprès de EasyPark pour le stationnement dans la ville de Mulhouse (offre dédiée au professionnel du BTP pour 3€ pour 24h) et la mise en place de places de stationnement dédiées aux dépannages d'urgence avec 4 places de dépannage dans l'hyper centre de Mulhouse, utilisables uniquement avec un disque spécifique.

Un service de médiation est également inclus dans l'adhésion, sans frais additionnels. Les seuls frais applicables seront des frais au cas par cas si un client fait appel à ce service (coût variable selon procédure avec un cout moyen compris entre 50 et 70€ par procédure).

Enfin, il est possible de faire beaucoup d'économies grâce aux avantages offerts par CAPEB Avantages, tels que des remises sur l'achat/LLD de véhicules neufs, des bons d'achats dans de nombreux magasins, des réductions sur du matériel informatique, achats métiers, etc. Nous vous invitons donc à faire le point avec notre équipe avant de valider vos achats.

Nous nous tenons à votre disposition pour approfondir les services de la corporation de manière individuelle.

4. Point comptable 2022

a. Rapport financier de l'année 2022

M. LARGER, notre expert-comptable étant retenu par d'autres obligations, Cécile prend la suite de la présentation pour aborder les principaux points du bilan comptable 2022.

Le **résultat net d'exploitation 2022** est de **+19789€** dont **5468€ de recettes exceptionnelles** dues à un remboursement de trop facturé pour la dissolution de la CAPEB Sud Alsace.

Actuellement nos ressources associatives sont importantes et en hausse, et se caractérisent par une trésorerie (257 000€) plus forte que les fonds propres (184 000€) ce qui peut s'expliquer par le fait que nous sommes encore en attente de la réception de plusieurs factures non transmises de nos prestataires concernant l'exercice 2022. Ces factures ont cependant bien été budgétisées pour le bilan de l'exercice. Certaines factures ont depuis été réceptionnées et ont été réglées sur l'exercice 2023.

1. Recettes : Nos produits d'exploitation sont en hausse (+ 24 553€) pour différentes raisons dont les principales sont les suivantes :
 - Dans un premier temps, nos cotisations adhérents sont en hausses en raison d'une augmentation de la PV CAPEB, PV qui sera reversée à la CAPEB Nationale (soit une augmentation de +7 743€).
 - L'augmentation de la masse salariale a également augmenté automatiquement la PV prélevée.
 - Enfin, nous avons bénéficié d'un don exceptionnel de 1000€ pour soutenir les actions métiers de la corporation.

Ces trois points représentent déjà une hausse des recettes de 14 802€ (soit +11,1%).

- Nous avons également une hausse des recettes grâce au soutien de nos adhérents et partenaires dans le cadre de nos 125 ans. Cette action aura entraîné des charges importantes (nous y reviendrons ultérieurement) mais également des recettes additionnelles à hauteur de 9 805€.

Nous observons cependant une baisse des ventes de marchandises, à savoir les autocollants corporation.

La présidente demande donc à l'assemblée s'ils souhaitent tout de même renouveler l'opération, une personne vote contre, une personne s'abstient, les autres votent pour, les autocollants sont renouvelés pour 2024.

2. Nos charges d'exploitation globales sont en forte hausse (+32 417€ soit +27,5%). Ceci est principalement dû à une augmentation de nos charges externes.

Pour les charges externes, on observe une augmentation globale de nos charges de + 36 679€.

Ceci s'explique principalement de la manière suivante :

- La charge des 125 ans représente à elle seule déjà 23 043€ de dépenses.
- Nous avons également eu un rattrapage des charges locatives de 2020/2021/2022 pour un montant de 1823€.
- Nous avons également provisionné des frais d'AG pour cet exercice à hauteur de 5700€. Pour rappel, l'AG précédente avait été prise totalement en charge par notre partenaire COMAFRANC. Nous les remercions d'ailleurs encore une fois pour ce geste.

Corporation des Installateurs chauffage, climatisation, sanitaire, zinguerie du Haut Rhin Sud
61 rue Victor SCHOELCHER, 68100 MULHOUSE

Tel : 03 67 68 02 30 Mail : Chauff.sanit.zing68@gmail.com

Page 3 sur 9

- Enfin, nous avons une hausse de nos charges externes avec entre autres une hausse des PV CAPEB Nationale ce qui a augmenté nos recettes mais également nos charges étant donné que ces recettes vont être reversées à la CAPEB sur présentation d'une facture.

Les charges de personnel sont en légère baisse (- 2 269€ soit -5,3%), tout comme nos impôts, ce qui a donc réduit nos charges globales.

3. Notre résultat d'exploitation final est donc à + 14 321€, mais est inférieur à l'exercice 2021 (-7865€) en raison principalement de nos frais des 125 ans et des frais de l'AG. Avec le remboursement du trop facturé de la dissolution de la CAPEB Sud Alsace (5 468€), notre corporation termine donc avec un résultat net de 19 789€.

Cécile BAGATELLO demande s'il y a des questions concernant le bilan 2022, le budget est mis au vote et adopté à l'unanimité. Le Résultat est donc affecté au fond associatif.

b. Rapport des réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes, Carole WILHELM de l'entreprise WILHELM et Éric SCHMIEDER de l'entreprise TECHNICLIMAT sont invités à nous présenter leur rapport pour l'exercice 2022. Ils ont procédé à la révision des comptes et ont constaté leur régularité, ainsi les écritures comptables ont été validées et les réviseurs aux comptes ont donné leur quitus.

Les réviseurs aux comptes sont renouvelés à l'unanimité pour l'année à venir, nous le remercions pour leur volontariat et pour le travail accompli.

5. Projet de budget

a. Prévisionnel 2023 V2

Un premier prévisionnel avait été réalisé. Nous avons réalisé un prévisionnel 2023 V2 en raison des modifications importantes que nous y avons apporté avec entre autres l'embauche de Charlène, ainsi qu'une prise en compte des frais du salon de Mai 2023 au Parc Expo de Mulhouse (coût de 12 060€).

Le résultat courant prévisionnel avant impôt 2023 est de 17 977€, un résultat positif par rapport à l'année précédente avec un budget maîtrisé et aucune dépense exceptionnelle en comparaison des coûts des 125 ans de la Corporation en 2022.

Aucune question n'est posée sur le prévisionnel 2023, le budget est donc mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Nous rappelons que le but de la Corporation n'est pas d'accumuler de l'argent. La trésorerie étant devenue importante, un projet d'achat de locaux/bureau est en réflexion. Les fonds pourraient également être utilisés pour la création/l'achat de nouveaux supports de communication.

Prévisionnel 2024

Pour l'année 2024, le prévisionnel reste maîtrisé mais le résultat courant avant impôt sera plus modeste avec 3433€. Les charges de fonctionnements générales devraient être en baisse mais avec une hausse forte de nos charges de personnel. Cela est principalement dû au recrutement d'une seconde salariée au poste de Coordinatrice adjointe et par conséquent l'achat d'équipements supplémentaires.

Nos recettes devraient augmenter avec la mise en place de la charte partenaire.

Le budget prévisionnel 2024 est mis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

6. Election des membres du Comité

Les membres du comité sortants sont :

- Frédéric SAUTEBIN, candidat renouvelé à l'unanimité
- Mathieu DI GIUSTO, candidat renouvelé à l'unanimité

Nous les remercions pour le travail accompli et pour leur implication.

Les candidats suivants se sont proposés pour rejoindre le Comité et sont mis au vote :

- Jean-Jacques FINCK, candidat, 0/0, élu
- Pascal JENN, candidat, 0/0, élu
- Valentin MARIE, candidat, 0/0, élu
- Antonio FERREIRA, candidat, 0/0, élu
- Ismet TAS, candidat, 0/0, élu
- Ludovic FUCHS, candidat, 0/0, élu

Félicitations à eux. Le bureau du Comité sera élu lors de la prochaine réunion de Comité le 11 Octobre 2023.

Les réviseurs aux comptes, Carole WILHELM et Éric SCHMIEDER sont également renouvelés pour 2024 à l'unanimité.

7. Conflit UCA

La présidente, Sylvia RAMUNDI, souhaite une transparence totale pour nos adhérents et souhaite donc faire un point sur ce conflit ouvert depuis plusieurs années.

Pour rappel, la corporation avait demandé à notre expert-comptable de réaliser un audit comptable complet afin de soulever les potentielles anomalies comptables. Celles-ci se sont avérées nombreuses et comprenaient entre autre des doubles facturations, des erreurs d'affectations de factures, une facture de service en hausse de +20,4% sur 6 mois, et des frais de dissolution de la CAPEB non justifiés de 14 322€.

Face à un refus d'échange de la part de l'UCA et afin de ne pas entacher la réputation de l'artisanat, nous avons fait appel à un service de médiation par l'intermédiaire de la mairie de Mulhouse qui a abouti à plusieurs rendez-vous de décembre 2019 au 14 mars 2023, dernière rencontre d'échange avec justifications de documents.

L'UCA et la Corporation se sont engagés à transmettre les documents demandés par chacun pour la fin du mois d'octobre. Nous avons d'ores et déjà reçu les justificatifs comptables de l'UCA le 12 septembre 2023. Une nouvelle rencontre de médiation avec l'UCA a été demandée pour la fin d'année.

Nos attentes sont essentiellement portées sur le fait de recevoir des justificatifs sur les différents frais et augmentations imputés à la corporation et d'obtenir un remboursement des factures débitées deux fois.

Nous avons déjà obtenu un remboursement partiel des doubles factures pour un montant de 3 063€ ainsi qu'une partie des frais de dissolution CAPEB Sud Alsace pour un montant de 5 466,76€. À la suite de la réception des justificatifs le 12 septembre, une proposition de remboursement partiel de 5 155€ supplémentaires nous a été faite et est sous étude pour le moment. Si acceptation de l'offre, nous aurons récupéré 13686€.

8. Actions réalisées en 2023

a) Pour la promotion des métiers

La corporation a réalisé différentes actions fortes pour faire la promotion de nos métiers.

- Salon MEF de l'orientation et de l'évolution professionnelle (21.01.2023)

Nous avons participé au **Salon de l'orientation et de l'évolution professionnelle** en partenariat avec la Corporation des électriciens. Le but était d'augmenter la visibilité de nos métiers et de mieux former dans le but de répondre à un manque de main d'œuvre qualifiée. Cette action s'est déroulée sur 1 journée et ciblait principalement les orientations Post BAC, mais également les jeunes en recherches d'apprentissage et les reconversions adultes. Nous y avons présenté les formations académiques ainsi que les formations métiers CMA.

Dans l'ensemble, le bilan a été positif avec beaucoup plus de visiteurs qu'en 2022. A cet effet, nous avons prévu de renouveler cette action pour 2024 avec normalement le soutien de la CAPEB sur une section métier. Toutefois, il faudra revoir nos supports de communication qui doivent être moins focalisés sur la Corporation, que le grand public ne connaît pas en général, et davantage orientés sur les métiers.

- Salon des métiers de Thann (15.03.2023)

La corporation a participé à ce salon de proximité dans le but de présenter nos métiers à des jeunes en recherche de formations. Cela a été l'occasion de présenter les contraintes/impératifs métiers, les avantages, qualités nécessaires ou encore rémunérations types mais aussi d'échanger avec de nombreux parents pour les rassurer sur l'avenir de nos métiers. Les centres de formation tels que l'UFA de Cernay étaient également présents ce qui nous a permis de directement orienter les jeunes intéressés vers les organismes compétents.

Là encore, le bilan est positif car il s'agissait d'une action de proximité ciblée pour les jeunes de la vallée de Thann qui ne seraient pas forcément venus sur Mulhouse. Nous souhaitons donc renouveler ce type d'actions ciblées. A cet effet, n'hésitez pas à nous informer des actions organisées sur vos secteurs.

b) La Foir'Expo de Mulhouse – La Maison de Demain

En 2023, nous avons participé à la Foir'Expo de Mulhouse du 13 au 21 Mai 2023. Nous étions présents sur un espace de 80m2 dédié aux systèmes de chauffage, de climatisation, sanitaire et zinguerie ainsi qu'aux énergies renouvelables.

La corporation avait différents objectifs avec ce salon, des objectifs à la fois orientés clients et professionnels.

Les objectifs clients :

- Mise en avant de la filière professionnelle
- Proposer un espace de rencontre entre les installateurs locaux et les clients de proximité
- Communiquer sur les évolutions techniques et technologiques
- Guider le grand public sur les infos justes et non orientées
- Contrer les GSB (Grandes Surfaces de Bricolage)

Les objectifs professionnels :

- Mise en avant des artisans de proximité et du savoir-faire local
- Promotion des entreprises adhérentes
- Permettre à toutes les entreprises, y compris les petites structures, de réaliser des permanences sur un salon de grande envergure
- Permanences des fabricants et distributeurs pour un soutien business aux professionnels

Nous avons choisi de participer à ce salon car il a une envergure départementale (avec plus de 84 000 visiteurs en 2019). De plus, la conjoncture 2023/2024 a été annoncée comme tendue pour tous les secteurs et notamment le bâtiment. Enfin, les économies d'énergie sont un sujet d'actualité qui intéresse beaucoup.

A cet effet, nous avons mis en place une maison type avec intégration en immersion des différents systèmes de chauffage tels que la chaudière PAC hybride, chaudière gaz, chaudière bois/pellets, chauffage au sol, chauffage solaire ou encore climatisation réversible. Nous avons également mis en avant une salle de bain PMR et de la zinguerie. Enfin, nous avons disposé plusieurs pancartes sur notre espace avec des messages qui interpellent tels que : “Factures de chauffage trop élevées, nous avons des solutions à vous proposer”, “Faites-vous du bien, faites changer votre salle de bain” ou encore “ICI on vous renseigne sur les économies d’énergie des systèmes de chauffage”.

Ce salon ayant demandé un investissement financier et humain très important, nous remercions très chaleureusement toutes les personnes ayant apporté leur contribution tels que les membres du comité et certains membres de la corporation qui ont travaillé sur 5 jours de montage, 2 journées de démontage et 9 jours de permanences. Nous remercions également chaleureusement nos partenaires fabricants, distributeurs et autres corps de métier qui se sont fortement mobilisés et nous ont apporté un soutien financier à hauteur de 10 400€. Merci également au membre du comité nous ayant pris à sa charge la charpente en bois.

Enfin, nous remercions les jeunes qui se sont mobilisés pour assurer le service lors de la soirée VIP qui a accueilli plus de 80 personnes lors d’une rencontre partenaires axée sur la convivialité et l’échange.

Il est maintenant l’heure de faire le bilan de cette action, en commençant par les points positifs :

- Nous saluons la qualité et l’esthétique du stand avec la charpente, la zinguerie, la statue King Kong
- Nous sommes heureux d’avoir pu intégrer pleinement le métier de la zinguerie, souvent délaissé
- Nous avons largement mis en avant l’artisanat ainsi que les entreprises adhérentes
- Le rappel du “Mieux vieillir chez soi” pour les salles de bain PMR a été réussi
- Le salon a donné lieu à un travail collectif exemplaire, toute la profession s’est mobilisée
- Le budget a été maîtrisé avec un coût total de l’action de 12 060€ et un reste à charge pour la corporation de seulement 1660€. Ceci a été possible grâce au bénévolat de nombreuses personnes dans le but de soutenir les métiers représentés et du soutien financier de nos partenaires.

En ce qui concerne les points négatifs :

- La Foir’Expo a perdu de l’envergure et nous avons vu beaucoup de badauds (76 000 entrées annoncées)
- L’emplacement du stand en fin de parcours n’était pas optimal
- Il y a eu un problème d’identification sur les actions du stand, l’espace était peut-être “trop” esthétique et pas assez ciblé sachant que le grand public ne connaît pas la corporation, ni son rôle
- Les conférences proposées par les partenaires n’ont pas eu beaucoup de succès par manque de communication de la part du Parc Expo
- Malgré la qualité de l’outil fourni, Il y a eu une faible participation des professionnels métiers pour la tenue des permanences

En conclusion, nous ne souhaitons pas renouveler cette action car nous n’avons pas réellement eu de retour sur investissement malgré tous les efforts et moyens déployés. Nous privilégierons plutôt des actions locales plus ciblées, dans différentes zones telles que le Sundgau, la vallée de Thann, etc.

Nous réfléchissons également à organiser des mini salons “énergies” par secteur.

c) Octobre Rose

La Corporation va renouveler son soutien à la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin dans le cadre de l’action Octobre Rose et s’engage à reverser la somme de 500€.

Nous envisageons également de participer à l’action Mars Bleu, l’équivalent masculin pour le cancer colorectal et les cancers masculins.

9. Projets 2024

a) Nouvelle charte partenaire

Pour simplifier les échanges à venir avec nos partenaires, nous avons décidé de mettre en place une nouvelle charte partenaire.

Les objectifs sont de pérenniser le travail collectif et de mettre en avant nos partenaires clés à travers un engagement réciproque.

Nous espérons que nos différents partenaires se joindront à nous dans ce projet et continueront à nous accompagner dans nos actions de promotion des métiers et de l'artisanat local.

Plusieurs partenaires ont déjà répondu favorablement à nos demandes et nous les en remercions :

- Froling
- Viega
- Frisquet
- Comafranc

b) Salons de proximité

Comme expliqué précédemment, nous souhaitons nous investir dans des actions de proximité car le bilan des actions passées est positif. Cela permettra une meilleure promotion des professionnels de proximité avec l'intégration des locaux afin de mettre en avant l'artisanat local et de combattre les "éco-délinquants" et gros faiseurs nationaux.

Nous souhaitons d'ailleurs organiser des interventions dans les établissements scolaires avec la participation de professionnels à des présentations/promotions des métiers. N'hésitez pas à nous faire part de toute idée de salon ou de rencontre dans votre secteur.

Le budget prévisionnel pour ces actions est d'environ 5000€ + la participation des partenaires de la charte.

10. Anomalies CIBTP DSN

Pour rappel, le CIBTP a changé son logiciel interne et le traitement des informations remontées. Il existe désormais une différence de traitement des congés/heures pour les salariés.

De nombreuses entreprises ont des anomalies non traitées par leur comptable. ATTENTION, il est indispensable de traiter ces anomalies pour garantir le calcul des droits des salariés ainsi que le paiement de leurs indemnités congés.

Au besoin, nous pouvons vous envoyer une fiche pratique pour vous guider dans votre espace de consultation.

11. Divers

a) La rénovation globale à 1€

La présidente fait un point rapide sur la rénovation globale qui est devenu un sujet très délicat. De nombreuses questions gravitent autour de cette thématique, à savoir qui porte la demande globale, qui assume les risques, comment se positionner dans ces cas ? La corporation va approfondir ce sujet et vous tiendra informés.

b) Le photovoltaïque

De plus en plus d'entreprises de chauffage souhaitent se lancer dans le photovoltaïque. ATTENTION, il existe un certain nombre de contraintes à prendre en compte telles que des formations spécifiques, des qualifications obligatoires auprès d'organismes, des problèmes d'assurance (différence entre la couverture annoncée de la décennale et les petites lignes du contrat...).

Nous travaillerons avec la Corporation des Electriciens pour proposer une réunion avec les interlocuteurs clés de ce secteur afin de vous permettre d'y voir plus clair.

c) Intervention de Christian Schieber, Président de la CAPEB Haut-Rhin

La présidente passe la parole à M. Schieber, Président de la CAPEB Haut-Rhin. Il met un point d'honneur sur le fait qu'il est essentiel d'apprendre à travailler davantage ensemble.

Pour rappel, la CAPEB compte plus de 60 000 adhérents sur le territoire français, l'organisme a donc un réel point à l'échelle nationale pour défendre les intérêts des artisans.

Il rappelle également que la CAPEB est engagée auprès de la corporation et la soutiendra dans ses actions avec une présence et une participation financière.

Enfin, il explique le dispositif des "Artisans Messagers" mis en place par la CAPEB : ce sont d'anciens artisans retraités qui vont dans les écoles pour parler des métiers du bâtiment avec une maquette. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux métiers du bâtiment et à leur diversité de façon interactive. M. Schieber propose aux membres de la Corporation d'y participer prochainement.

12. Clôture

L'ordre du jour ayant été intégralement traité et plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 19h24.

Sylvia RAMUNDI remercie tous les participants et les intervenants et les invite à débiter la soirée avec un verre de l'amitié.

Fin de séance à 19h24

La Présidente
Sylvia RAMUNDI

